

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, le CDVM informe le public des transactions effectuées, au cours du mois **de février 2005**, par les sociétés ayant fait approuver par leurs assemblées générales un programme de rachat de leurs propres actions en vue de régulariser le marché.

Ces transactions ont été réalisées soit directement par lesdites sociétés soit au travers de filiales ou de sociétés contrôlées, sur le marché central ou sur le marché de blocs.

Sociétés	BMCE	BMCI	Unimer	SCE
Caractéristiques du programme de rachat				
Date du démarrage du programme	24/05/2004	28/05/2004	1/10/2003	13/12/2004
Date d'échéance du programme	24/11/2005	27/05/2005	31/03/2005	9/06/2006
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (%)	1.500.000 (9,45 %)	387.586 (5 %)	27.500 (5%)	30 822 (5%)
Cours maximum d'achat (DH)	750	800	1000	300
Cours minimum de vente (DH)	375	500	750	140
Réalisation du programme de rachat				
Nombre d'actions détenues au début du mois de février (%)	1.074.810 (6,77%)	0 (0%)	6.797 (1,24%)	0 (0%)
Nombre total d'actions achetées au mois de février	280.687	-	1.737	-
Cours moyen pondéré à l'achat (DH)	514,96	-	859,87	-
Nombre total d'actions cédées au mois de février	433.702	-	1.752	-
Cours moyen pondéré à la vente (DH)	502,03	-	860,24	-
Nombre d'actions détenues à la fin du mois de février (%)	921.795 (5,81%)	0 (0%)	6.782 (1,23%)	0 (0%)

Contact CDVM :

Tél : 037 68 89 27

E-mail : information_financiere@cdvm.gov.ma